

ENTRAIDE

Le centre de réfugiés asiatiques de Lumbin a été transféré à Cognin-les-Gorges

Une cinquantaine de personnes y séjournent en permanence

Cognin-les-Gorges. — Sur la rive gauche de l'Isère, entre Saint-Gervais et Saint-Roman, la commune de Cognin-les-Gorges a vu, depuis un peu plus d'un mois, sa population augmenter de près de 15% avec l'ouverture d'un centre de réfugiés asiatiques dans l'ancien pensionnat Saint-Joseph.

En fait, il s'agit du transfert du centre de réfugiés installé depuis un peu plus d'un an dans une propriété de Lumbin.

EXODE VERS L'EUROPE

A la veille et au lendemain de l'indépendance du Viêt-Nam du Sud, un nombre considérable de Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens choisirent de quitter leur terre natale. Beaucoup étaient des commerçants, des membres de professions libérales, des enseignants.

La France accepta d'en recevoir 1200 puis redescendi à 1000 par mois et c'est ainsi que des centres de réfugiés furent créés un peu dans toute la France. Actuellement, il y a environ soixante-cinq centres d'hébergement de réfugiés dans l'hexagone et le double de centres de rapatriés pour les Français qui ont quitté l'ancienne Indochine.

C'est ainsi que le ministère des affaires sociales, plus particulièrement chargé des réfugiés, créa « France, terre d'asile », un service chargé uniquement de l'accueil de ces réfugiés.

A travers toute la France, il fallut trouver rapidement des priorités pour héberger ceux qui arrivaient généralement avec une famille nombreuse.

Dans l'Isère, la direction de l'action sanitaire et sociale fut chargée de l'organisation de l'accueil.

Dans un premier temps, la « Maison de l'amitié » qui recevait des groupes en stage, recollection, voyage, servit de centre intermédiaire. Cela dura plus d'un an et ce fut une période difficile pour les animateurs.

Pourtant les responsables de cette maison privée tentèrent de revenir à leurs activités premières et c'est ainsi que la direction départementale de l'action sanitaire et sociale chercha ailleurs.

Il existait alors, un ancien pensionnat religieux donné, après être resté trois ans sans utilisation, par la cure à la commune de Cognin-les-Gorges. Le Maire accepta, à la demande de M. Meyson, sous-préfet, de la louer à la direction de l'action sanitaire et sociale, pour trois ans.

PRIS EN CHARGE PAR LA D.A.S.

C'est ainsi que vingt-neuf personnes totalement prises en charge par la D.A.S. furent transférées de Lumbin à Cognin, le 15 juin.

Mercredi dernier, il y a une semaine, vingt-sept autres sont arrivées, tandis que quelques unes partaient.

Pour l'Isère, c'est-à-dire le centre des réfugiés de Seyssinet (celibataires) et celui de Cognin, c'est Mme Anne-Marie Duca-Rouge, assistante sociale à la D.A.S., qui est responsable du service des réfugiés. Le centre des réfugiés de Cognin est di-



Les grands jouent au chat et à la souris



Les cours d'alphabétisation sont suivis avec beaucoup d'attention

rigé par M. Cognin, directeur, et Mme Pillari, maîtresse de maison et infirmière.

Ce dernier titre est très important car le souci « numéro un », à l'arrivée des réfugiés, est l'accueil sanitaire. Ils sont souvent malades. Ils doivent donc passer, obligatoirement, une visite médicale dans un hôpital où on examine leurs poumons en particulier. Un examen gynécologique est aussi pratiqué systématiquement chez les femmes.

Tous sont aussi examinés dans un service de parasitologie car nombreux sont ceux qui ont rapporté des parasites ; plus, c'est Mme Anne-Marie Duca-Rouge, assistante sociale à la D.A.S., qui est responsable du service des réfugiés. Le centre des réfugiés de Cognin est di-

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Le deuxième objectif du centre d'hébergement est de permettre aux réfugiés d'apprendre le français « en trois mois » pour leur permettre ensuite, de se débrouiller seuls.

C'est pour cela que deux professeurs, diplômés du C.R.E.D.I.S., viennent chaque jour de Grenoble pour donner des cours aux adultes, les enfants devront s'intégrer aux classes primaires de la commune ou à l'enseignement secondaire.

L'apprentissage du français, à raison de 15 heures de cours par semaine, n'est pas facile car ces réfugiés parlent trois langues différentes, le Vietnamien, le Laotien, et le Cambodgien. C'est la raison pour laquelle les enseignants doivent, eux-mêmes, parler deux ou trois de ces langues. Pendant ce temps, Une jardinière d'enfants et deux adultes s'occupent des plus jeunes. A noter qu'il y a actuellement vingt-deux enfants de moins de 15 ans.

Les réfugiés sont nourris et logés au centre et un pécule de 12 francs par jour leur est attribué. En réalité, ils ne touchent que trois francs pour des menues dépenses et un pécule leur est constitué qui leur sera versé à leur départ, pour les aider à s'installer.

C'est d'ailleurs à ce moment-là que se posent souvent les plus gros problèmes car si, assez paradoxalement, il leur est rela-

tières à gaz, les somnifères, les matelas, les draps, les couvertures, la vaisselle (casseroles, assiettes, verres, couverts, etc) sont particulièrement recherchés.

Ceux qui pourraient donner de tels objets peuvent les porter directement au centre de réfugiés de Cognin-les-Gorges (téléphone 8 à Cognin après avoir composé à l'automatique le 36.91.11). Ils peuvent aussi les déposer au centre de Seyssinet (rue Sonacotra, 129, rue du Progrès), enfin, au « Secours catholique », à Grenoble, 20, rue

Général-Rambaud, en précisant « pour les réfugiés asiatiques ». Notons que l'Armée a contribué à les aider en donnant du matériel permettant notamment de les coucher.

Actuellement, quatorze personnes, dont sept du village de Cognin, travaillent en permanence au nouveau centre de réfugiés. La location bâtiment est prévue pour trois ans, mais il est vraisemblable que dans deux ans le nombre de réfugiés aura notablement diminué.

PIERRE DESBRUYÈRES